

## la 11<sup>e</sup> biennale de paris

La Biennale de Paris, qui s'est imposée au fil des ans comme l'un des grands événements internationaux de l'art contemporain, vient d'avoir vingt ans. Elle constitue l'une des possibilités les plus intéressantes qui soient actuellement offertes au public d'aller à la rencontre du travail et des recherches des jeunes artistes de tous pays, de toutes disciplines, de toutes tendances.

Il aura fallu trois ans pour mettre sur pied cette XI<sup>e</sup> Biennale, qui s'est ouverte le 20 septembre et qui referme ses portes le 3 novembre. Elle aura été présentée conjointement au Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou et au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris. Ces deux implantations correspondent d'ailleurs à son mode de financement, les subventions qu'elle reçoit émanant en effet pour l'essentiel du Ministère de la Culture et de la Communication (500.000 f pour cette année 1980) et de la Ville de Paris (500.000 f également). A ces deux patronages, il faut ajouter celui du Ministère des Affaires Etrangères, qui accorde à la Biennale (outre une subvention symbolique de 20.000 f) une aide substantielle qui s'inscrit à travers l'infrastructure que représentent l'ensemble des ambassades et des attachés culturels à travers le monde. La Biennale de Paris 1980 se tient sous les auspices de l'Association Française d'Action Artistique, avec le concours du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, du Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou, du Centre de Création Industrielle, de Radio-France, de France-Musique, de l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse, du Centre National du Cinéma, de la Société Française de Production, de l'Institut

National de l'Audiovisuel et de la Fondation de France. Son président est actuellement Jean Cahen Salvador, son délégué général Georges Boudaille et son administrateur Joël Boutteville. Désireux de doter la France d'une grande manifestation artistique internationale, Raymond Cogniat crée la Biennale de Paris en 1959 : centre privilégié de création, ouvert traditionnellement aux jeunes artistes du monde entier, Paris apparaissait comme le lieu tout désigné pour prendre place à côté de Venise ou de São Paulo, dont les Biennales étaient déjà largement connues du public. Comme par le passé, cette XI<sup>e</sup> Biennale entend bien rester fidèle à la vocation qui lui a été assignée voici vingt ans : vocation de jeunesse, tout d'abord, puisque les artistes doivent tous avoir moins de 35 ans ; volonté de confrontation entre les jeunes créateurs du monde entier, et enfin, ouverture à toutes les formes d'expression créatrice.

Le choix des artistes s'est opéré de diverses manières au cours des années. Tout d'abord, suivant le système de Venise, chacun fut désigné par le gouvernement de son pays. Puis, suivant l'exemple de la "Documenta" de Kassel, la Biennale institua une commission internationale d'experts. Cette année, un système "mixte" a été mis en place, à titre expérimental : il renoue avec la désignation de commissaires nationaux, mais ceux-ci s'étant tous rencontrés au cours de longues séances de travail, les choix ont pu être confrontés et mûrement réfléchis en commun. Au total, 43 pays sont représentés à cette Biennale 1980 ; plus de 300 artistes y offrent un très large panorama de la création dans le monde. (Pour la France, 530 dossiers ont été examinés ; une trentaine ont été retenus ; une centaine de Français seront présents, si l'on compte leur participation aux sections

vidéo et film expérimental). A ses débuts, la Biennale de Paris fut conçue exclusivement comme une exposition d'art plastique ; elle fut rapidement conduite à évoluer et à s'élargir par la création de sections consacrées par exemple à la poésie, au théâtre ou à la musique, lorsque les responsables eurent pris conscience du fait que les artistes traditionnellement plasticiens faisaient appel à d'autres techniques et que des recherches similaires se manifestaient dans des domaines parallèles. A partir de 1973, elle s'est orientée plus spécifiquement vers toutes les formes d'art visuel.

La XI<sup>e</sup> Biennale présente 7 sections différentes. A côté des arts plastiques, elle réserve cette année encore une large place à la vidéo, que ce soit par la présentation de "sculptures vidéo" (objets dans lesquels entrent un certain nombre d'écrans de télévision) ou simplement de bandes vidéo, la participation étant essentiellement américaine et française ; elle propose également une section "performances et interventions" : ce sont des actions ou des récits dans lesquels un artiste s'engage physiquement avec, le plus souvent, l'appui de moyens technologiquement audiovisuels. 1980 voit la création de nouvelles sections : photo, film expérimental, mais aussi architecture, présentée au Centre de Création Industrielle du Centre Georges Pompidou sur le thème "l'Urbanité : Savoir faire la Ville / Savoir vivre en Ville", et "Espaces d'Artistes", dans les Galeries Contemporaines du Centre Georges Pompidou.

Enfin, un programme d'animation fera se succéder pendant une semaine des colloques sur le rôle de l'art actuel dans la société contemporaine (en collaboration avec l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) et des concerts de musique contemporaine (en collaboration avec France-Musique). Une telle exposition, dont l'ambition est de présenter